

CENTRE SOCIAL DU PARC AMPLEPUIS

RAPPORT DE LA TRESORIERE EXERCICE CLOS LE 31.12.2019

Le Centre Social du Parc enregistre un excédent de 12 948 € ce qui nous permettra de faire face aux surcoûts engendrés par la crise sanitaire de 2020 (augmentation des fournitures d'entretien, personnel accueil de loisirs et centre aéré...) et contribue à notre marge d'innovation.

Les principaux évènements significatifs de l'année 2019 qui ont eu une traduction financière sur les produits et les charges de l'exercice sont les suivants :

1 – En 2019, le taux de remplissage de la Mouffletterie s'est amélioré par rapport à 2018 (73,22 %) ce qui a entraîné une **augmentation de la participation des familles** de 13 934 euros ainsi qu'une **hausse des heures facturées** de + 1 371 heures soit + 2.71 %.

La gestion administrative de la Mouffletterie s'est améliorée depuis l'embauche de sa responsable en 2018. Notre taux de facturation est passé en dessous de 107 %, on est à 105.35 % ce qui a permis de prétendre à une prestation de service horaire de 8.34 euros au lieu de 7.87 euros en 2018. Cela a engendré **une hausse de la PSU Caf de + 9 014 euros**.

Pour la première année nous bénéficions du **bonus handicap d'un montant de 2 057 €** car nous accueillons un enfant porteur de handicap depuis juillet 2019.

2 – En 2019 nous n'étions pas porteurs de l'ALSH intercommunal. En 2018 cette activité avait engendré des charges et des produits dans le compte de résultat pour 59 761 euros. Pour 2019 les charges et produits ont baissé de ce même montant.

3 – Pour la première année, nous avons géré le centre aéré de Saint Claude Huissel pour le compte de l'Association des Familles d'Amplepuis. Le budget de cette activité est de 17 121 euros, donc plus de charges et plus de produits.

4 – Les temps d'accueil périscolaire se sont arrêtés en septembre 2018. C'est 19 029 euros en moins en charges et en produits dans notre budget. Par contre une partie de ces charges (salaire Directeur de l'accueil de Loisirs + animatrice) pour 5800 euros ont été affectées sur le centre de loisirs des mercredis ouvert toute la journée et toute l'année.

5 – L'accompagnement scolaire des collégiens (aide aux devoirs) s'est arrêté en juin 2019, l'effectif étant insuffisant (4 enfants en 2019), nous ne respectons plus les critères préconisés par la CAF. Nous ne recevons donc plus la prestation de service CLAS (1 951 € en 2018)

6 – Sur le secteur famille la convention CARSAT en direction des seniors d'un montant de 8 000 € s'est terminée pour le projet Bien vieillir. Une convention avec la MSA pour une subvention de

5 000 € été mise en place en direction des jeunes et des familles. Le projet « Initiation au numérique des seniors et parcours prévention connectée de la CARSAT est validé pour 2019-2020 pour un montant de 3750 € par an. Une convention AG2R la mondiale « Enjeux du vieillissement et solidarités entre les âges » pour 2018 à 2020 complète le financement des animations à hauteur de 6 000 €.

Fonds associatifs (ressources propres au bilan) :

Nos fonds associatifs représentent environ 4 mois de fonctionnement ce qui constitue pour le Centre Social du Parc une certaine sécurité nous permettant ainsi de faire face à des situations non prévisibles (COVID- 19) ou des retards de versement des subventions.

Résultats par activités

Voir tableaux et camemberts ci-après et tableau analytique.

Gestion du Personnel 2019

Au Centre Social :

Stabilité des permanents et ancienneté qui favorisent le bon fonctionnement de la structure.

La Mouffletterie :

En 2019 l'équipe de direction est complète avec deux Educatrices Jeunes Enfants, une infirmière embauchée en février 2019 (12 heures par semaine), la continuité de Direction est ainsi assurée.

Accueil de Loisirs :

Notre animatrice permanente est en maladie depuis avril 2019. Toujours des difficultés pour recruter des animateurs avec BAFA. Pas de stabilité dans l'équipe d'animation ce qui complique le travail du Directeur de l'accueil de loisirs.

PERSPECTIVES 2020 :

Accompagner des jeunes vers une formation BAFA et ainsi avoir moins de difficulté pour composer l'équipe d'animation.

Poursuivre l'organisation et la gestion du Centre Aéré de St Claude Huissel.

Développer l'accompagnement de projets d'habitants.

Afin de pouvoir prétendre à la prestation jeunesse et pour professionnaliser notre animateur jeunes nous lui avons financé une formation « BPJEPS animation tout public » qui a démarré en décembre 2019 et se terminera en 2021. Dans le but de pérenniser ce « jeune » secteur et pallier à l'absence de Cédric une semaine sur deux, nous avons embauché en CDD un animateur qui sera présent toute l'année 2020. Ce qui représente une charge supplémentaire de 20 000 €.